



Les impacts concrets d'une démarche de promotion de la santé

L'exemple de la Plate-forme Intersectorielle du Sud Entre Sambre & Meuse



Septembre 2016



Table des matières	3
Remerciements	4
Liste des abréviations	5
Introduction	6
En résumé	7
Impacts concrets sur le terrain	7
Impacts concrets sur la pratique professionnelle des partenaires	7
Impacts concrets sur la qualité de vie et le bien-être des citoyens	8
Facteurs d'efficacité	8
Partie I : La plate-forme en quelques lignes	9
Objet de la Plate-forme	9
Composition des organes de la plate-forme	9
Comité de pilotage	9
Groupes de travail	9
Partie II : Un programme de promotion de la santé ?	10
Qu'entend-on par promotion de la santé ?	10
Un concept international	10
En Région Wallonne, un dispositif de soutien au niveau local	10
La plate-forme intersectorielle, un programme de promotion de la santé ?	10
Partie III : Des Impacts produits par les interventions de la plate-forme en tant que programme de promotion de la santé	12
Impacts de la plate-forme comme programme de promotion santé sur la pratique professionnelle des partenaires	12
Impacts de la plate-forme comme programme de promotion santé sur la qualité de vie et le bien-être des citoyens	14
Un dispositif récent	14
La mobilité, une problématique sociale dans le sud ESEM : la réussite MobilESEM	14
Des thématiques globales	16
La plate-forme, le développement d'un territoire local	16
Partie IV : Des impacts produits par l'organisation de la plate-forme	19
Des secteurs diversifiés	19
Un partenariat dynamique	20
Une structure de fonctionnement qui... fonctionne !	20
Institutionnaliser la plate-forme ?	21
Un acteur à mieux faire connaître	21
Partie V : Bilan et réflexions	23
Bibliographie	24
Annexe : Plate-forme intersectorielle du Sud Entre Sambre et Meuse : définition et historique d'un dispositif pas comme les autres !	25
Définition	25
La plate-forme intersectorielle, une convention entre partenaires	25
Un moteur de projets	26

Remerciements

- › Agence de développement local – Walcourt,
- › Aide à domicile en milieu rural,
- › ASBL Carrefour,
- › ASBL CODEF,
- › ASBL Depromesem,
- › ASBL Je crée mon job,
- › ASBL MobilESEM,
- › AMO Oxyjeune,
- › Cellule d'Observation de la Santé, du Social et du Logement de la province de Namur,
- › Centre culturel de Momignies,
- › Centre culturel de Sivry-Rance,
- › Centre d'Actions Interculturelles de Namur,
- › Centre de Formation de Treignes,
- › Commission subrégionale de Dinant et Philippeville – AWIPH,
- › Commission subrégionale de Thuin – AWIPH,
- › Commune de Couvin,
- › Commune de Froidchapelle,
- › Commune de Viroinval,
- › Commune de Walcourt,
- › CPAS Froidchapelle,
- › CPAS Philippeville,
- › CPAS Sivry-Rance,
- › CPAS Viroinval,
- › Croix-Jaune et Blanche - Aide et soins à domicile (Hainaut oriental),
- › Festa Services,
- › Fondation rurale de Wallonie (antenne Entre Sambre et Meuse),
- › Forem,
- › Foyer culturel de Florennes,
- › Hainaut développement (antenne du Sud-Hainaut),
- › InforJeunes – Couvin,
- › Maison de l'Emploi – Philippeville,
- › Maison des services – Couvin,
- › Miresem,
- › Mutualité chrétienne – Philippeville ,
- › Namoclean SCRL FS,
- › Observatoire de la Santé du Hainaut,
- › PCS Florennes,
- › PCS Philippeville,
- › PCS Viroinval,
- › Picobel'Eau,
- › Pôle des services de Couvin,
- › Région Wallonne (SPW Direction de la planification de la mobilité),
- › Vie Féminine.

Liste des abréviations

CLPS	Centre Local de Promotion de la Santé
CP	Comité de Pilotage
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
ESEM	Entre Sambre et Meuse
GT	Groupe(s) de Travail
ISP	Insertion Socio-Professionnelle
PCS	Plan Cohésion Sociale
PISESEM	Plate-forme intersectorielle du Sud entre Sambre et Meuse
SESSAM	Schéma d'Accessibilité et de Mobilité du Sud de l'Entre Sambre Et Meuse

Comment améliorer la santé et le bien-être d'une population ? De nombreux manuels et articles issus du secteur de la promotion de la santé ou plus globalement du secteur social, promeuvent les mérites d'une approche holistique, intersectorielle et interdisciplinaire ainsi que les concepts de politiques publiques saines et d'« Health in all policies »¹. Mais comment, dans la pratique, organiser l'intégration de la santé et du bien-être dans les différentes politiques et mesures prises par les diverses institutions ? Comment favoriser concrètement une réflexion, des actions, des projets multidimensionnels ayant pour finalité la santé et le bien-être des populations ? Comment, au niveau local, agir directement sur les différents déterminants de la santé ?

Ces questions, les acteurs de Sud de l'Entre Sambre et Meuse (ESEM)², sur l'impulsion des Centres Locaux de Promotion Santé (CLPS) se les sont posées et y ont apporté une réponse par le biais d'un programme innovant, mobilisateur et participatif : **la Plate-forme Intersectorielle du Sud Entre Sambre et Meuse (PISESEM)**.

Concrétisation de la pratique de l'intersectorialité, ce dispositif :

- ✓ veut être dynamique et générateur de projets ayant des impacts tangibles sur la qualité de vie et le bien-être des citoyens de ce territoire ;
- ✓ vise à mobiliser ce territoire rural, éloigné des pôles urbains et confronté à une précarisation croissante d'une partie de sa population ;
- ✓ met en place des projets qui visent à mobiliser le territoire dans son ensemble.

Ce document a pour objectif principal **de présenter, les impacts de cette plate-forme en tant que dispositif de développement local et de promotion de la santé, du point de vue des partenaires.**

En effet, au vu de la centralité de la dynamique partenariale au sein de la PISESEM, la méthodologie choisie a été celle de la récolte de données auprès de partenaires par le biais d'entretiens individuels ouverts basés sur un guide d'entretien.

1 « La santé dans toutes les politiques » est une approche des politiques publiques qui prend systématiquement en compte les conséquences sur la santé des décisions de tous les secteurs. Elle cherche à créer des synergies et a pour but d'éviter les effets nocifs sur la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé. Elle améliore la responsabilisation des décideurs quant à leurs impacts sur la santé et ce, à tous les paliers d'élaboration des politiques. Elle met notamment l'accent sur les conséquences des politiques publiques sur les systèmes de santé et sur les déterminants de la santé et du bien-être (Déclaration d'Helsinki, OMS, 2013).

2 Par le territoire du Sud Entre Sambre et Meuse, nous entendons les douze communes suivantes : Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Chimay, Momignies, Couvin, Viroinval, Doische, Cerfontaine, Florennes, Philippeville et Walcourt.

Comment dans la pratique organiser l'intégration de la santé et du bien-être dans les différentes politiques et mesures prises par les diverses institutions ?

Comment favoriser concrètement une réflexion, des actions et des projets ayant pour finalité l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes ?

Comment au niveau local agir directement sur les différents déterminants de la santé ?

Il est légitime de se poser ces questions lorsqu'on investit du temps et de l'énergie et que l'on mobilise ses moyens dans une démarche de développement local ...

Le présent document propose d'évaluer les impacts concrets du projet de Plate-forme Intersectorielle du Sud Entre Sambre et Meuse. Ce dispositif local, issu d'une réflexion menée par différentes institutions de ce bassin de vie, est animé par les Centres Locaux de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin et de Namur. Il concerne un territoire de 12 communes (Beaumont, Cerfontaine, Chimay, Couvin, Doische, Florennes, Froidchapelle, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance, Viroinval et Walcourt). Il s'agit d'un territoire géographique cohérent « vécu » qui est caractérisé par un profil socio-économique marqué par le revenu, l'état de santé, l'emploi, le logement, et qui partage des convergences de réalités sur le plan de la mobilité, sur le plan scolaire, sur le plan de l'accès à l'emploi, de l'accès aux soins, etc.

Le fonctionnement de cette plate-forme est en adéquation avec les principes d'action de la promotion de la santé :

- ✓ **Travail en partenariat ;**
- ✓ **Démarche intersectorielle ;**
- ✓ **Participation citoyenne ;**
- ✓ **Approche globale et positive de la santé et du bien-être ;**
- ✓ **Développement territorial local.**

Impacts concrets sur le terrain

Cette évaluation a été menée via des entretiens avec les acteurs impliqués de près ou de loin dans les actions menées par la Plate-forme sur le territoire du Sud Entre Sambre et Meuse. Les impacts mis en avant sont donc ceux exprimés du point de vue des partenaires :

Impacts concrets sur la pratique professionnelle des partenaires :

- ✓ Intégration, dans leurs pratiques, de l'approche globale et du travail en intersectorialité ;
- ✓ Évolution des pratiques professionnelles et de la méthodologie de travail ;
- ✓ Mise en réseau, meilleure coordination des services :
 - Circulation plus fluide des informations.
 - Instauration de micro-partenariats interinstitutionnels.
 - Meilleure connaissance des acteurs et services existant sur le territoire.
- ✓ Réinstauration de la primauté des contacts interpersonnels et de collaborations dans un esprit d'échange, de partage et de valorisation personnelle ;
- ✓ Mise en place de projets concrets ;
- ✓ Mise à profit d'un temps de recul, pour remettre en question les modes opératoires et les principes d'action de chacun ;

- ✓ Opportunité pour les acteurs de 2^{ème} ligne de se confronter à la réalité de terrain et pour les acteurs de 1^{ère} ligne de resituer leur réalité concrète dans un contexte plus large et de trouver des données et appui pour leurs diverses actions ;

Impacts concrets sur la qualité de vie et le bien-être des citoyens :

- ✓ Meilleur référencement des usagers entre services (plus efficace et plus rapide) ;
- ✓ Meilleure connaissance par les citoyens des services à leur disponibilité ;
- ✓ Création de l'asbl Mobilesem : aide à l'obtention du permis de conduire, centrale mobilité, atelier vélo, communes et éco-mobilité ;
 - Soutien de la plate-forme : diagnostic qui a permis de mettre en évidence le profil socio-démographique et les besoins des habitants.
 - Approche intersectorielle de la mobilité : prise en compte de la multiplicité des points de vue pour mettre en place une dynamique de services structurellement efficace qui répond aux besoins des habitants du Sud Esem.
 - Impact :
 - Faciliter l'accès aux services et aux soins de santé ;
 - Optimiser les parcours d'insertion socioprofessionnelle ;
 - Renforcer la cohésion sociale et valoriser les compétences des personnes ;
 - Encourager l'activité physique.

Facteurs d'efficacité

L'évaluation de ce dispositif a mis en lumière différents facteurs favorables à l'efficacité du fonctionnement de la Plate-forme intersectorielle et à la réussite de ses actions :

- ✓ Mise en application des principes d'action de la promotion de la santé :
 - Diversité des secteurs présents,
 - Partenariat dynamique, efficace, convivial, motivant, etc.,
 - Approche globale des problématiques (mobilité, logement, insertion socio-professionnelle) avec pour finalité l'amélioration de la qualité de vie des citoyens,
 - Fonctionnement bottom up, avec une émergence des projets venant d'une réflexion portée par les professionnels et les citoyens,
- ✓ Structure de fonctionnement claire,
- ✓ Qualité de l'encadrement méthodologique des CLPS, agissant dans une position de « tiers ».

Pour la suite du travail de la Plate-forme intersectorielle, différentes perspectives sont mises en avant par les partenaires interrogés :

- ✓ Travailler sur des problématiques émergentes : vieillissement de la population, précarisation, accompagnement social, etc.,
- ✓ Développer davantage l'intersectorialité (ouverture vers d'autres secteurs et d'autres acteurs, notamment les élus locaux),
- ✓ Donner encore plus de visibilité aux actions réalisées,
- ✓ Mener une réflexion sur le passage à une « institutionnalisation » de la Plate-forme intersectorielle,

Objet de la Plate-forme

La **PISESEM**³ est un lieu de rencontre ayant pour objectif de réunir des acteurs du sud Esem, issus de secteurs différents. Au départ d'un partenariat ouvert et actif, ces acteurs ont pour objectif principal de mettre en place des projets destinés à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants de ce territoire dans une perspective de cohésion sociale et de développement local durable.

Composition des organes de la plate-forme

Pour réaliser son objet, la plate-forme se structure à deux niveaux :

Comité de pilotage :

Le Comité de pilotage est en charge du partenariat stratégique : établir les lignes directrices, les objectifs globaux, les priorités d'actions, etc.

Il est aujourd'hui composé de participants issus des institutions suivantes : Aide à Domicile en Milieu Rural, ASBL Carrefour, ASBL MobileSEM, AMO Oxyjeune, Cellule d'Observation de la Santé, du Social et du Logement de la province de Namur, Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin, Centre Local de Promotion de la Santé en province de Namur, Fondation rurale de Wallonie (antenne entre Sambre et Meuse), Foyer culturel de Florennes, Mission Régionale pour l'Emploi du Sud de l'Entre Sambre et Meuse (MIRESEM), Mutualité chrétienne, Observatoire de la Santé du Hainaut, Communes de Chimay et de Florennes (via les Plans de Cohésion Sociale).

Groupes de travail :

Les groupes de travail constituent les partenariats d'action et s'attèlent à développer des projets concrets sur des thématiques spécifiques. Depuis le début des activités de la plate-forme, trois groupes de travail ont été mis en place : le groupe mobilité (qui a abouti à la création de l'asbl Mobilesem), le groupe insertion socioprofessionnelle et le groupe logement.

3 Pour de plus d'amples informations, voir annexe : « Plate-forme intersectorielle du Sud Entre Sambre et Meuse : définition et historique d'un dispositif pas comme les autres ! » (p.25)

Qu'entend-on par promotion de la santé ?

Un concept international

La charte d'Ottawa affirme l'**essence de la promotion de la santé** comme ayant pour but « (...) de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. »⁴ **Cinq axes stratégiques** destinés à mettre en place concrètement la promotion de la santé y ont également été définis :

- 1 Elaborer des politiques favorisant la santé,
- 2 Créer des environnements favorables,
- 3 Renforcer l'action communautaire,
- 4 Acquérir des aptitudes individuelles ,
- 5 Réorienter les services de santé.

En Région Wallonne, un dispositif de soutien au niveau local

Les **Centres Locaux de la Promotion de la Santé (CLPS)** ont été mis en place pour soutenir une dynamique active de promotion de la santé au niveau local. Pour ce faire, les CLPS soutiennent structurellement des professionnels du terrain issus de secteurs variés comme la santé, l'enseignement, le social, l'économique, la culture, et bien d'autres encore... En tant qu'acteurs de seconde ligne, ils fournissent outils, méthodologie, informations, formations et d'autres services. Par ailleurs, ils s'inscrivent dans le paysage institutionnel comme partenaires actifs en initiant ou participant à différents projets locaux.

La plate-forme intersectorielle, un programme de promotion de la santé ?

En observant le fonctionnement et les objectifs de la plate-forme, on peut se rendre compte que celle-ci rencontre en de nombreux points les axes stratégiques de la promotion de la santé.

Deux de ces axes sont particulièrement présents dans la dynamique de la plate-forme :

1 Créer des environnements favorables

Quand on parle d'environnements favorables à la santé, il s'agit de créer, ou de favoriser, des environnements physique (nature à préserver, conditions de logement, etc.) et social (conditions de vie, environnement de travail, etc.) qui promeuvent une qualité de vie et un bien-être optimal pour les personnes. En agissant directement et simultanément sur différents déterminants de la santé (mobilité, insertion socio-professionnelle et logement) les actions de la plate-forme contribuent à faire évoluer ces environnements pour qu'ils deviennent plus favorables à la santé.

4 http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf

2 Renforcer l'action communautaire

« L'action communautaire désigne toute initiative, issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale ou nationale ; d'intérêts ; d'identités) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun »⁵.

La volonté de favoriser la participation citoyenne se manifeste régulièrement dans le cadre des activités de la PISESEM. Dans les groupes de travail mobilité et logement, la participation des habitants a été intégrée tout au long du processus : enquêtes citoyennes, ateliers avec présence de citoyens dans l'élaboration du Schéma d'Accessibilité du Sud Entre Sambre et Meuse (SESSAM), participation active d'un citoyen dans les activités du groupe mobilité, activités avec et pour les citoyens dans le cadre des journées « Défis logement ».

Les actions de la plate-forme touchent également, plus indirectement, à deux autres de ces axes stratégiques de la promotion de la santé

1 Elaborer des politiques favorisant la santé

La concertation intersectorielle constitue l'occasion de sensibiliser les partenaires des pouvoirs publics locaux à l'intégration de considérations pour la santé, et plus globalement pour le bien-être, dans leurs diverses politiques et mesures. Cette opportunité motive différents acteurs publics à concevoir, planifier et mettre en place leurs projets dans une optique interdisciplinaire, holistique et en prenant en compte leur impact potentiel sur le bien-être des habitants. La présentation aux élus des profils locaux de santé de chaque commune, incluant notamment des indicateurs en lien avec différents déterminants de la santé et la participation active de représentants des pouvoirs locaux à certains groupes de travail constituent des exemples concrets de cette dimension.

2 Acquérir des aptitudes individuelles

« La promotion de la santé s'appuie sur le développement individuel et social grâce à l'information, à l'éducation pour la santé et au perfectionnement des aptitudes indispensables »⁶. Les projets initiés par la plate-forme visent à renforcer auprès de chacun les aptitudes et connaissances nécessaires pour poser des choix en faveur de leur santé et de leur bien-être :

- ✓ les temps de rencontres thématiques (mobilité, logement) sont ouverts aux citoyens ;
- ✓ les projets liés à la mobilité et à l'insertion socioprofessionnelle pensent et proposent des outils mis à disposition des habitants, pour renforcer leurs connaissances (exemples : campagnes de communication pour faire connaître les services proposés par l'asbl Mobilesem, projet de création d'un dossier individuel pour faciliter les démarches d'insertion socioprofessionnelle).

5 LAMOUREUX H., LAVOIE J., MAYER R., *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université du Québec, 2008

6 Action communautaire en santé. Un outil pour la pratique (Fédération des maisons médicales, Santé Communauté Participation, Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin, 2013, p. 7)

Impacts de la plate-forme comme programme de promotion santé sur la pratique professionnelle des partenaires

En quelques années d'existence de la PISESEM, de multiples impacts ont déjà pu se faire ressentir sur la pratique professionnelle des partenaires. Ces impacts peuvent se synthétiser en quatre grandes dimensions :

En premier lieu, les partenaires de la plate-forme ont intégré dans leurs pratiques l'approche globale et intersectorielle de la promotion de la santé. Faire des liens entre leurs actions, les déterminants de la santé et le bien-être des personnes, fait désormais partie intégrante de leurs pratiques professionnelles.

En second lieu, la méthodologie de travail assurée par les CLPS (gestion de projets intégrant les stratégies de promotion de la santé) a permis de faire évoluer la manière d'agir de certains partenaires de la plate-forme.

Principalement au niveau méthodologique, le professionnalisme du CLPS nous a tirés vers le haut en suivant des trames méthodologiques très adaptées, parfois novatrices.

Acteur d'un PCS

Le troisième type d'impact est en lien avec le constat suivant : la mise en réseau et l'interconnaissance contribue à une meilleure coordination des services. Concrètement, celles-ci favorisent :

- ✓ une circulation et une production plus fluides des informations ;
- ✓ l'instauration de « micro-partenariats » interinstitutionnels (en plus du partenariat à l'échelle du Sud ESEM) ;
- ✓ une meilleure connaissance des acteurs et services existant sur le territoire.

J'organise des formations, des tables de discussions avec les aide-ménagères et un groupe de recherche d'emploi. Le fait de participer à la plate-forme m'a permis de rencontrer des personnes qui aujourd'hui sont des partenaires qui m'aident dans mon travail au quotidien. Et ça c'est intéressant. On réfléchit aux mêmes choses, on est tous acteurs de l'insertion, c'est ça qui m'intéresse aussi dans ma pratique professionnelle.

Actrice du secteur de l'ISP

Ça me permet d'avoir des relais au niveau de la botte du Hainaut (...) et de travailler sur une journée sur la mobilité mais spécialisée avec les personnes avec handicap, ou à mobilité réduite. On essaie aussi de travailler dans du concret dans ces problématiques-là. Ça permet également un élargissement du réseau ; ça m'a permis notamment de rencontrer des personnes des DG responsables du centre de travail pour la mobilité. Ça m'a permis de les interpeller pour travailler sur d'autres matières, et ça m'a permis d'être moi-même interpellé pour travailler sur d'autres matières. C'est le but du travail en réseau. C'est ce que les gens recherchent aussi : meilleure connaissance de l'autre, des pratiques, de ce qui se fait,...

Travailleur du secteur de l'intégration des personnes handicapées

Le quatrième impact sur la pratique professionnelle des partenaires de la plate-forme intersectorielle se rapporte à des effets plus indirects de la mise en réseau intersectorielle. D'une part, celle-ci réinstaura la primauté des contacts interpersonnels : apposer un visage et une personnalité sur un nom d'institution ou adresse e-mail, est une véritable plus-value pour un grand nombre des répondants. D'autre part, les partenaires évoluent dans un esprit d'échange, de partage et de valorisation personnelle. L'ambiance et la dynamique conviviales des réunions contribuent surtout à valoriser les partenaires ; ils ne sont plus seuls responsables de problématiques qui les dépassent largement : grâce au partenariat, des projets concrets sont mis en place, les choses bougent et avancent. Enfin, elle est également l'occasion de prendre un temps de recul et de remettre en question les modes opératoires et les principes d'action de chacun. Plus concrètement, le travail au sein de la plate-forme permet aux acteurs de seconde ligne de se confronter à la réalité de terrain et aux acteurs de première ligne de resituer leur réalité concrète dans un contexte plus large et de trouver des données d'appui pour leurs diverses actions.

Oui, nous on est parfois trop cantonnés dans nos bureaux, donc d'une part on en apprend plus sur les réalités des communes au-delà des données, parce que moi je travaille principalement sur des données, ce sont des choses très théoriques. Au travers des profils locaux, on a rencontré les communes, en particulier les élus mais parfois aussi des professionnels de terrain ; là aussi c'était très enrichissant parce que, non seulement ça permettait parfois de corriger certaines données, et en plus de se rendre compte de comment ils percevaient ces données (s'ils étaient surpris...). On n'est pas toujours concerné par certaines choses, mais en tout cas on en apprend. Et c'est aussi en partie pour ça qu'on fait partie de cette plate-forme, ça nous permet d'en savoir davantage sur ce qui se passe, savoir la réalité au-delà des chiffres ; parce qu'en fine les données servent à mettre le point sur certaines choses, c'est à ça que ça sert, ce n'est pas toujours évident de faire le lien mais ça y participe.

Employée d'un service provincial

Surtout la connaissance d'autres acteurs (plus que des échanges téléphoniques,...) et plus globalement, quand on travaille dans le secteur de l'ISP, on a des moments de découragement liés à des tas de choses : entre la personne qu'on accueille en entreprise, qu'on est sensé maintenir dans l'entreprise et accompagner vers le futur... on a des grosses périodes de découragement. Travailler ensemble dans la plate-forme permet dans ces périodes de découragement de se rappeler qu'on œuvre tous dans la même réflexion, on a tous un peu ces moments... ça permet de se lâcher un peu, c'est positif moralement.

Actrice du secteur de l'ISP

Impacts de la plate-forme comme programme de promotion santé sur la qualité de vie et le bien-être des citoyens

Un dispositif récent

La PISESEM est un très jeune dispositif dont les impacts directs et quantifiables, sur les conditions de vie des usagers des différents services et plus globalement des citoyens du Sud ESEM, sont encore difficiles à mesurer.

Toutefois, de manière générale, les partenaires s'accordent à dire que la meilleure connaissance de l'offre des services engendrée par cette mise en réseau leur permet de référer les usagers plus efficacement et plus rapidement ; ces derniers disposent alors d'un aperçu plus intelligible des services à leur disposition.

Je pense que vu sa jeunesse, l'impact est limité mais ça nous a permis aussi de voir toutes les entreprises d'insertion complémentaires et les gens qui sont dans le désarroi peuvent se tourner vers d'autres centres, d'autres pratiques. Je pense que quand une entreprise d'ISP ne trouve pas de solution, elle peut faire appel à l'équipe.

Actrice du secteur de l'ISP

D'autres projets à venir visent à avoir un impact direct sur la qualité de vie des personnes : création d'un « dossier » pour les personnes en recherche d'emploi et facilitant leurs démarches auprès de différents services, identification et mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer le logement au sud Esem (accessibilité, qualité, etc.). Lorsqu'elles seront finalisées, ces actions feront l'objet d'évaluation pour en vérifier leurs impacts effectifs.

La mobilité, une problématique sociale dans le sud ESEM : la réussite MobilESEM

La mobilité détermine grandement la qualité de vie et le bien-être des habitants d'une région. Les problèmes de mobilité sont complexes à aborder, en particulier pour un territoire comme celui du Sud ESEM ; il est utile de rappeler quelques constats⁷ permettant de mieux comprendre l'intérêt d'agir dans ce domaine :

- ✓ Le territoire du Sud ESEM est caractérisé par une faible densité de population : elle était estimée⁸ en 2010 à 66 habitants/km² pour une densité moyenne de 237.5 habitants/km² pour les provinces du Hainaut et de Namur⁹. Notons également que le territoire comporte une zone forestière très étendue ;
- ✓ Les habitants du Sud ESEM sont éloignés des pôles d'activités socio-économiques : emploi, commerces, services sociaux, services et soins de santé ;
- ✓ L'offre des services de transports publics est fortement réduite dans cette zone ;
- ✓ Les enjeux et défis à venir sont nombreux : vieillissement et précarisation de la population, dispersion de l'habitat, mobilité exclusivement basée sur le recours à l'automobile,...

7 <http://www.plateforme-esem.be/files/rapport220909.pdf>

8 http://www.plateforme-esem.be/files/PLS_ESM_synthese_Entre_Sambre_et_Meuse_05-2012.pdf

9 <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/residence/superdense/>

Sur base de ces constats, le groupe de travail « mobilité » initié par la plate-forme intersectorielle a soutenu un travail de réflexion et d'analyse de la problématique (via l'organisation de matinées de rencontres, le financement d'une étude « schéma d'accessibilité et de mobilité pour le sud de l'Entre Sambre et Meuse »). Ce travail a permis à plusieurs partenaires de prendre l'initiative de créer un dispositif local pour répondre à ces problématiques de mobilité. L'asbl Mobilesem, qui structure ses actions autour de 5 axes : aide à l'obtention du permis de conduire, centrale mobilité, atelier vélo, communes et écomobilité.

L'impact du soutien de la plate-forme intersectorielle dans l'émergence de ce projet se situe à différents niveaux.

D'abord, la phase de diagnostic de ce travail sur la mobilité a permis de mettre en évidence le profil socio-démographique et les besoins des habitants au regard de la thématique. Par exemple, il a été constaté¹⁰ que « les hommes sont amenés à être plus mobiles que les femmes », « il y a un manque de pistes cyclables », « la mobilité est d'autant plus élevée que le salaire est élevé et que le noyau du foyer est basé sur un carriérisme affirmé », etc. Ces données ont orienté les stratégies opérationnelles pour plus d'efficacité.

Par ailleurs, il est intéressant de noter à quel point le traitement de la thématique de la mobilité a bénéficié de l'approche intersectorielle. En effet, les partenaires ne se sont pas contentés d'envisager la mobilité sous un seul angle ; il est pourtant très tentant de vouloir mettre en place des actions techniques, directes et visibles comme se contenter de simplement plaider pour l'aménagement des routes ainsi que pour la restructuration et l'optimisation de l'offre des transports publics auprès des pouvoirs locaux. Conscients qu'il n'existe ni de simple problème et encore moins de simple solution, ils ont abordé la thématique en tenant compte de la multiplicité des points de vue pour mettre en place une dynamique de services structurellement efficace qui répond aux besoins des habitants du Sud ESEM, et ce, en traitant les problématiques de mobilité en profondeur et sur le long terme.

Enfin, plus généralement, cette collaboration concrétise la mobilité en tant que déterminant de la santé. En d'autres termes, agir sur cette dimension favorise l'émergence de nombreux bénéfices pour la santé et le bien-être des citoyens.

On peut supposer que cela contribue à :

- ✓ **Faciliter l'accès aux services et aux soins de santé** : la majorité des appels passés à la centrale de l'ASBL MobileSEM ayant pour motif une consultation médicale, on pourrait supposer que cela favorise une diminution des reports de soins, une approche préventive et plus proactive des parcours de soins,...
- ✓ **Optimiser les parcours d'insertion socio-professionnelle** : que ce soit par rapport aux formations ou à la recherche d'emploi, les usagers bénéficient grâce aux services de MobileSEM (centrale mobilité, aide à l'obtention du permis) d'une possibilité de meilleur accès aux services, d'une plus grande continuité dans leur parcours ainsi que d'une réelle autonomisation dans leurs démarches.
- ✓ **Renforcer la cohésion sociale et valoriser les compétences des personnes** : dans le cadre du projet de « Centrale des moins mobiles » (regroupement de citoyens bénévoles disponibles pour véhiculer d'autres personnes), on constate qu'au-delà de la réponse directe aux problèmes de mobilité, il y a également un impact important sur la cohésion sociale et sur le retissage de liens sociaux.
- ✓ **Encourager l'activité physique** : en consacrant une partie de ces activités à la promotion de l'utilisation du vélo et au dessin de nouvelles pistes cyclables, MobileSEM contribue ainsi à encourager les usagers à pratiquer une activité physique. Remarquons également, que l'ASBL travaille avec un atelier local, ce qui permet aussi de dynamiser l'activité économique à ce niveau-là.

10 <http://www.plateforme-esem.be/files/rapport220909.pdf>

Au niveau de la Mobilité, nous on travaille régulièrement avec MobileSEM, qui sont intervenus dans le cadre de certains de nos projets ; quand on a des difficultés pour transporter des personnes, on fait appel à eux, pour le passage du permis de conduire,... Pour nous c'est vraiment du concret. (...) Par exemple, même au niveau des changements de mentalités ; les gens rentrent chez nous en continu (...) donc on fait un parcours de mobilité au niveau de covoiturage. Ça leur permet d'envisager ces solutions-là. Sachant qu'ils ont des réponses en termes de question de mobilité (qu'est-ce qui est possible, qu'est-ce qui ne l'est pas,...) et même en termes de passage de permis...

Actrice du secteur de l'ISP

Observons également que ces effets positifs engendrent des impacts bénéfiques plus larges encore en termes de renforcement de dynamisation du territoire, de participation à la vie locale, d'estime de soi des plus vulnérables, de cohésion sociale et de développement durable.

Des thématiques globales

Les trois thèmes portés par les groupes de travail (mobilité, insertion socio-professionnelle et logement) ont été déterminés par les membres du comité de pilotage. Les participants à l'enquête sont unanimes quant à la pertinence de ces trois thématiques. D'après eux, ces questions sociétales nécessitent impérativement une approche intersectorielle au vu de leur multi-causalité et de leur complexité sans compter la volonté d'agir de concert avec tous les acteurs concernés.

Ajoutons que pour une grande majorité des répondants, ces trois thématiques constituent un champ d'action de taille suffisante à l'heure actuelle et qu'il est nécessaire d'augmenter la portée des projets aboutis tout en les inscrivant dans l'efficacité et dans la durée.

Néanmoins, de nombreux partenaires n'excluent pas de travailler sur d'autres thématiques dans un futur proche. Globalement d'abord, plusieurs idées ont été évoquées : aborder des questions comme le vieillissement de la population, la santé¹¹, le tourisme, la précarisation, l'égalité, l'accompagnement social¹², l'intergénérationnel, la publicité des services à destination des citoyens ...

La plate-forme, le développement d'un territoire local

Le territoire couvert par l'action de la plate-forme intersectorielle est quasi-unaniment considéré comme pertinent et cohérent par rapport à la réalité de terrain. Bien que traversé par une frontière provinciale, les partenaires constatent que cet ensemble de douze communes présente des réalités socio-économiques, socio-culturelles et environnementales semblables. Dès lors, c'est précisément le sens de concevoir et d'implémenter des initiatives pour la collectivité à cette échelle supra communale.

11 Dans sa globalité ou certains pans spécifiques ont été mentionnés comme l'accessibilité aux services de soins de santé, la santé en général, la santé mentale, la promotion de la santé et les grossesses adolescentes.

12 De nombreux acteurs évoquent, pour une petite frange de la population rurale défavorisée, des lacunes en termes d'estime de soi, de valorisation des savoirs (savoirs, savoir-être et savoir-faire), de sentiment d'appartenance et de contribution à la citoyenneté... Ils préconisent dans ce cas un suivi individuel plus global et plus approfondi afin d'optimiser la réussite des démarches d'ISP par exemple.

Tout à fait, c'est un bassin sociologique que les gens pratiquent sans le savoir ; quelques domaines concrets :

- Le sport et activités extra-scolaires : Vous avez les coopérations entre Couvin et Chimay (les deux communes) jusqu'au sud de Froidchapelle, le sud de Philippeville, Viroinval et Doische, donc 6 des 12 communes.
- Le bassin de soins : Avant d'aller sur Mont-Godinne ou à Charleroi, on va d'abord aller à Chimay (si on en a les moyens, les gens ont vraiment le réflexe). Après, s'il y a des visites plus spécialisées, alors les gens vont sur Mont-Godinne ou Charleroi ou autre.
- Le domaine du tourisme : Ils collaborent de plus en plus ; ils ont même une carte où on voit les 12 communes du sud ESEM. (...)
- La culture : Les centres culturels des deux zones collaborent de plus en plus ; ils dépassent de plus en plus la frontière provinciale qui est artificielle.

L'étude SESSAM qui était portée par les deux intercommunales (...) est arrivée à cette conclusion. (...) Autres exemples de communautés de communes ; la Wallonie picarde, (...) Pour moi dans 3 à 5 ans, on aura les premières structures officielles parce que la DPR¹³ le permet. Elle ne force pas, la Wallonie ne force pas mais elle incite. Elle laisse donc la liberté aux communes : il y a donc des communes qui vont le faire. Ce n'est pas uniquement pour le plaisir, c'est parce qu'elles ne peuvent plus dépenser toutes seules (...)

Acteur du secteur de la mobilité

Tout à fait, c'est un territoire cohérent. (...) On avait déjà mis en évidence que toute cette zone de l'ESEM est une zone cohérente d'action avec nos collègues français qui touchent à la Picardie et au Nord-Pas-de Calais. Nous avons réalisé des tableaux de bords de la santé où nous avons mis en évidence que cette zone avait clairement des particularités ; notamment au niveau des offres de soins, de mobilité, de démographie, de logement,... On avait aussi mis en évidence que certaines communes sortent un peu de cette cohérence ; par exemple : Walcourt est un élève à part dans cette zone de l'ESEM (...). Toutes les autres communes ont des similitudes en tout cas dans le domaine de la santé et du social dans les données qu'on observe. Mais par exemple pour ne citer que ça, le revenu médian de Walcourt est bien supérieur à celui des autres communes, le taux de chômage y est bien plus faible, le nombre de personnes qui font appel au RIS¹⁴ est bien plus faible...

Employé d'un service provincial

Quelques répondants estiment toutefois que le territoire d'action est trop large pour les missions de la plate-forme.

Trop grand pour moi ! Je veux dire que je ne pense pas qu'il soit inutile (...) je pense qu'il y a des réalités proches mais plus le rayon d'action est grand, moins on est efficace. Ce n'est pas que je suis sectaire, que du contraire. Qu'une plate-forme s'organise et regroupe tout le monde oui mais dans les GT... je me dis qu'il y a certaines choses qui sont pertinentes quelle que soit la grandeur du territoire et des choses qui le sont moins parce qu'on a d'autres réalités de terrain, d'autres moyens de locomotion, d'autres financements possibles ; ce n'est pas toujours interchangeable. Ça peut parfois être compliqué. (...) Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas mettre des choses en commun, des initiatives en commun, mais je trouve que le territoire est un peu grand.

Employé de CPAS

13 DPR : Déclaration de Politique Régionale

14 RIS : Revenu d'Intégration Social

Mais tout compte fait, l'avis qui revient le plus souvent reste celui du fait que même si les différences existent, elles n'empêchent pas, bien au contraire, de favoriser une action territoriale globale.

Pour moi, il est clairement cohérent. Même si il y a toujours des cohérences et des incohérences : (...) choisir c'est renoncer comme on dit. C'est cohérent par la structure-même des différentes communes, dans une zone qui est bien délimitée, entre la pointe de Chimay et le Nord de la France et en-dessous des zones urbaines de Charleroi. Donc c'est toute la zone rurale qui est présente. Maintenant quel est le lien entre Momignies et Doische ? S'il n'y a pas de cohérence entre Momignies et Doische, il y en a entre Doische et Viroinval, il y en a entre Viroinval et Couvin, il y en a entre Couvin et Chimay tout comme on ne peut pas séparer Chimay de Momignies. Donc pour moi, le territoire est cohérent, même si le territoire est large ; il a une structure qui est fort similaire d'un endroit à l'autre. C'est plus cohérent ainsi que le découpage au FOREM par exemple, qui classe Momignies dans la même zone que Charleroi et là il y a un grand décalage entre la réalité carolo et la réalité à 50km de là en plein milieu de la campagne.

Acteur du secteur de l'ISP

Les partenariats et initiatives d'associations dans la zone sont nombreux ; on peut penser à des organismes comme le Réseau Assuétudes des Fagnes, ValorESEM, l'Associations des Généralistes de la Région des Fagnes, Miresem, Inforjeunes, et bien d'autres encore... Toutefois pour la plupart, cette plate-forme est nécessaire voire indispensable non seulement parce qu'elle constitue un espace de rencontre, de partage et surtout de mise en réseau pour les différents acteurs de la zone mais en plus parce qu'il n'existe pas d'équivalent semblable dans la région.

D'autant plus que les répondants soulignent le fait que le Sud ESEM est un territoire étendu où la densité de population est faible ; dans un contexte de crise socio-économique et de moyens locaux fortement limités, ils mettent en évidence l'impératif de mutualiser forces, moyens et voix pour se faire entendre et mettre en place des actions concrètes. Dans ce sens, la PISESEM construit structurellement et durablement cet espace de mutualisation au service de cette zone territoriale.

Oui, parce qu'on est une entité à part et parce que c'est sur ce territoire que la population circule. Et c'est vrai qu'on est oublié aussi bien par le Hainaut que par Namur, comme on est vraiment au bout et dans un coin. Donc, on a intérêt à unir nos forces et, de temps en temps, à taper sur la table. Je suis convaincue que si MobilESEM a été créée, sa création était prévue de toute façon, mais si on a pu lui donner des missions supplémentaires suite à tout le travail qui a été fait au niveau de la plate-forme et si on a pu obtenir des financements c'est grâce à ça aussi. Si on a pu mettre aussi les communes derrière nous c'est aussi grâce à tout le travail qui avait été fait par la plate-forme pour les impliquer dès le début.

Actrice dans l'ISP

Des secteurs diversifiés

Comme son intitulé l'indique, la PISESEM a pour objectif principal « d'identifier et fédérer les acteurs locaux (personnes et organisations) intéressés par le projet de la plate-forme » et, surtout, issus de secteurs les plus diversifiés possibles. Cet **objectif est globalement atteint** selon la grande majorité des avis des répondants : en effet, ils estiment que les acteurs impliqués représentent une variété considérable de secteurs (insertion socio-professionnelle, aide à domicile, aide à la jeunesse, CPAS, PCS, représentants d'organes provinciaux, organisations du secteur socio-culturel...).

Les groupes de travail sont déjà diversifiés : on touche à des secteurs qui ont trait aux droits fondamentaux (logement, santé globale, ...), donc on a une belle intersectorialité. En-dessous de ça, au sein même de certains GT, comme la mobilité, il y a une intersectorialité aussi (acteurs de l'ISP, de la santé, du logement, ...). L'intersectorialité est garantie globalement je dirais et apparaît aussi dans les GT. Et je trouve ça riche.

Actrice du PCS

Toutefois, la présence de certains secteurs et de certains types d'acteurs renforcerait la plate-forme:

- ✓ les élus locaux. Ils sont régulièrement présents lors des événements publics organisés par la plate-forme (matinées de rencontres thématiques, présentation des profils locaux de santé) et ils se sont impliqués dans l'asbl Mobilesem (11 des 12 communes du territoire ont signé la charte de la mobilité et apporte leurs contributions au financement de l'association). Toutefois, d'après les personnes interrogées, différentes raisons pourraient expliquer leurs difficultés à s'impliquer plus activement dans les démarches de la plate-forme : les objectifs poursuivis et les actions menées peuvent sembler abstraits et, au vu de leurs agendas bien remplis, ils n'auraient souvent pas le temps de s'investir dans les groupes de travail ;
- ✓ les habitants/citoyens ;
- ✓ les secteurs de l'environnement, de l'économie, de la culture, de l'éducation et des soins de santé. Au-delà des contraintes liées à la gestion du temps et des agendas, d'autres hypothèses sont également faites sur les difficultés d'investissement de ces secteurs : cultures de travail différentes, peu l'habitude de se réunir dans le cadre d'un travail de concertation et d'échanges.

Je pense que ce sont deux logiques qui ont des difficultés à se rencontrer ; le secteur social, ça fait partie de sa culture de réfléchir, de se réunir, de concevoir, d'élaborer des pistes de réflexion,... c'est vraiment propre au secteur social. Le secteur de l'entreprise n'a peut-être pas de temps pour ça. Moi je pense que c'est deux cultures qui s'entrechoquent et je pense que c'est la raison de leur non-représentation.

Actrice dans les services d'aide à la jeunesse

Un partenariat dynamique

La dynamique partenariale de la plate-forme intersectorielle est qualifiée de la manière suivante par les partenaires : efficace, motivante, vivante, conviviale, ... La perception du partenariat est largement positive et les principes d'ouverture et de participation sur base volontaire sont considérés comme un atout pour le fonctionnement de cette plate-forme.

Les inconvénients mentionnés relèvent plus de l'organisation pratique des réunions que du suivi des actions/projets : gestion des agendas de chacun, gestion du turn over des institutions impliquées (essentiellement au niveau du comité de pilotage)

Une structure de fonctionnement qui...fonctionne !

La structure de fonctionnement de la plate-forme intersectorielle est validée à la quasi-unanimité. En d'autres termes, cette subdivision des missions entre le Comité de Pilotage et les Groupes de Travail correspond à une organisation efficace et adaptée à la possibilité d'implication et à l'intérêt des participants par rapport aux thématiques. Plus particulièrement, les Groupes de Travail permettent de s'investir plus et de mener des actions plus concrètes, tandis que le Comité de Pilotage offre l'opportunité de s'investir dans l'orientation du travail, démarche tout aussi utile, mais moins contraignante en termes d'investissement.

(...) Le fait qu'on mette en place des GT qui s'autogèrent, quitte à mettre des sous-GT en place, c'est une bonne chose aussi...

Acteur du développement local

D'autre part, les partenaires mettent en avant l'importance de la gestion et de la coordination de la plate-forme. Ce rôle, pris en charge par les CLPS dans le cadre de leurs missions, est d'autant plus efficace qu'ils ont une position « neutre » par rapport à d'éventuels enjeux institutionnels locaux et/ou sectoriels.

Le fait aussi, comme c'est une initiative portée par les CLPS qui ont une grande neutralité, par le fait de travailler sur des thèmes très différents et d'être là plutôt comme organisateur, venir avec une méthodologie, rappeler une certaine règle dans le processus de production et je pense que ça a vraiment tout son sens. Je trouve que ça c'est vraiment utile parce que sinon après vous avez des acteurs qui ont l'habitude de se rencontrer depuis de nombreuses années, et ça s'enferme un peu et on ne voit plus les enjeux collatéraux (sans côté péjoratif) et du coup c'est tout l'intérêt d'une plate-forme comme celle-là.

Actrice de l'ISP

Institutionnaliser la plate-forme ?

Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'utilité éventuelle d'institutionnaliser la PISESEM : aujourd'hui association de fait, y gagnerait-elle en efficacité dans ses actions? L'institutionnalisation de la plate-forme l'inscrirait-elle dans une dynamique plus durable et pérenne? Les impacts bénéfiques sur la qualité de vie dans ce territoire s'amplifieraient-ils ?

Les opinions des partenaires sont partagées à ce sujet. Si la plupart sont indécis, les arguments pour l'institutionnalisation de la plate-forme consistent principalement dans le soutien financier plus rapide des différents projets mis en place en son sein et dans la facilitation de sa visibilité, notamment auprès des autorités locales et supra-locales. Les opposants à cette idée, même s'ils ne nient pas l'avantage d'une plus grande reconnaissance du travail effectué, mettent en évidence l'importance de conserver les libertés d'action et d'expression et surtout, de ne pas créer de surcharge institutionnelle supplémentaire.

Si on est logique, je pense que ça tend à se consolider voire à perdurer ; on devrait peut-être même réfléchir à sa pérennisation, je veux dire à son officialisation structurelle. La conjoncture actuelle me fait dire qu'on a vraiment besoin de ses espaces-là, pour réfléchir de manière beaucoup plus défrontalisée, en mutualisant les énergies, surtout dans ce contexte de manque de moyens. Cela va nous permettre de construire des projets beaucoup plus solides que si on les créait simplement en local chacun de son côté, parce que ces projets-là seraient voués à l'échec. Ce qui ne veut pas dire, qu'il ne faut plus de projets locaux, ce n'est pas ça, mais en tout cas sur certaines thématiques, il faut vraiment avoir cette force du groupe et de l'intersectorialité pour avoir du poids. (...)

Il faudrait peut-être même qu'à un moment donné, ce soit officialisé voire même subventionné pour qu'il y ait des moyens pour développer des choses. Parce qu'ici la plate-forme n'a aucun moyen financier, quand des projets se mettent en place, c'est par la mutualisation de tout le monde que ça se fait. Avoir un fond de roulement, ça nous permettrait d'aller encore plus loin de mettre encore plus de choses en place.

Quand vous dites « l'officialiser », vous voulez dire l'instituer en tant qu'ASBL par exemple ?

Je ne sais pas parce qu'il ne faut pas dénaturer non plus. Il y a toujours des avantages et des inconvénients dans l'officialisation d'une démarche. Le fait qu'il n'y a pas de statut, de force légale permet une certaine liberté d'action, d'expression, de revendication des choses maintenant ça pourrait se transformer sous forme d'ASBL, mais il faudrait vraiment être garant de la plate-forme telle qu'elle a voulu être créée. Il faudrait qu'on ait une reconnaissance réelle.

Un acteur des PCS

Un acteur à mieux faire connaître

Pratiquement parlant, l'appréciation de la visibilité des activités de la plate-forme est globalement positive. En général, les acteurs de la zone du Sud ESEM commencent à connaître son existence et ses actions et sont régulièrement invités aux différents événements organisés. Toutefois, un travail de publicité, d'après les partenaires doit encore être fait à différents niveaux :

1. **Auprès des décideurs locaux (ou de leurs représentants) :**

Il est essentiel, d'après une majorité des partenaires, de leur démontrer l'efficacité des activités et ce qu'ils peuvent y gagner, pour les encourager à participer à la dynamique. Dans les solutions proposées à cet effet, des présentations de la plate-forme aux conseils communaux ainsi que des publications dans les bulletins communaux et dans la presse constituent des canaux à exploiter.

Partie IV : Des impacts produits par l'organisation de la plate-forme

2. **Auprès des représentants des secteurs absents ou moins actifs :**
Notons que la plupart des acteurs insistent sur le fait que pour ce faire, le « bouche-à-oreille » est le canal de communication le plus efficace.
3. **Auprès des citoyens (ou associations citoyennes « spontanées »)¹⁵ :**
Les répondants sont à ce sujet très partagés ; si les uns souhaitent les inclure dès le début des réflexions dans une optique de « co-construction » des projets, les autres sont plutôt d'avis qu'il faut s'occuper de la publicité des actions concrétisées auprès du public mais seulement quand elles sont abouties. D'autres encore pensent que ce n'est pas le rôle de la plate-forme d'inclure des citoyens ; ce serait plutôt le rôle des institutions partenaires.
4. **Auprès des « perdus de vue » :**
Beaucoup n'ont pas les ressources pour participer activement de manière permanente mais sont intéressés par le suivi des activités. La proposition est de veiller à la possibilité d'interventions ponctuelles sur certaines thématiques et/ou actions bien précises.
5. **Valoriser les institutions partenaires du dispositif :**
Demande émanant d'un nombre relativement élevé de partenaires, il serait apparemment bénéfique pour eux que leurs actions au sein de cette plate-forme soient mieux exposées.

Ce qui ressort unanimement est le fait que ce sont les résultats qui ont besoin de visibilité. Il est indispensable de montrer qu'il y a des réalisations concrètes qui émanent des réflexions portées par la plate-forme.

15 Exemples : représentants de comité de village, associations de quartiers, mouvements d'éducation permanente

En dépit de quelques divergences d'opinion sur certains points, les résultats de cette consultation montrent une relativement forte adhésion des partenaires aux principes d'action de la promotion de la santé, conditions de réalisation et champs prioritaires d'action de la PISESEM.

Les impacts sont relativement visibles. Les partenaires de la plate-forme trouvent avantages et bénéfices, pour eux-mêmes et pour la population avec laquelle ils sont en contact, dans les projets et outils concrets qui en découlent. Le principe de fonctionnement est considéré comme accessible (tant du point de vue des activités que des ressources à mobiliser) et ne demande pas de mobilisation excessive de ressources. On peut donc, tout à fait réalistement, qualifier la PISESEM de pertinente du point de vue des partenaires.

Ces éléments caractéristiques démontrent que la PISESEM s'impose dans le paysage institutionnel comme un réseau accessible, rentable et productif. Même si l'action globalisée et intersectorielle ne s'articule peut-être pas encore dans tous les esprits comme étant compatible et enrichissante pour les pratiques de tous, la plate-forme intersectorielle engendre pourtant de nombreux bénéfices distincts de ses objectifs initiaux. Les habitants du Sud Entre Sambre et Meuse partagent de nombreuses caractéristiques socio-démographiques en plus du même environnement physique. Tout comme de nombreux groupes locaux, ces caractéristiques semblables correspondent également à des besoins spécifiques en termes d'action sociale.

Notons enfin qu'en termes de temps et de moyens nécessaires, l'approche locale permet une organisation pratique moins coûteuse pour, par exemple, le recensement des acteurs concernés et des initiatives déjà existantes, l'organisation d'événements, la sensibilisation des individus, l'établissement de contacts avec les pouvoirs locaux, etc.

Des économies d'échelle et de ressources sont réalisées puisque la PISESEM institue la mutualisation des moyens comme *modus operandi*. En d'autres termes, ce ne sont pas seulement les forces et les idées mais aussi et surtout le personnel, le matériel, les locaux et les fonds qui sont mis en commun pour mener à bien les projets divers.

Ajoutons que la plate-forme intersectorielle est la preuve vivante des résultats positifs et concrets qu'une approche « bottom-up » peut apporter ; en effet, ce sont bien des acteurs de première ligne et de leurs appuis qu'émanent les projets de la PISESEM. Outre l'intégration, la pérennité et l'efficacité de ces projets, ils permettent de fournir aux acteurs une alternative à la tendance fataliste ambiante. En s'attachant aux déterminants de la santé en priorité, il ne s'agit plus ici de poser des « rustines sur les boyaux » mais d'agir structurellement et effectivement en amont.

Dans ce contexte de crise socio-économique, les acteurs sociaux ont une charge de travail de plus en plus conséquente avec de moins en moins de moyens. Après analyse de l'évolution de la participation aux activités de la plate-forme, la mutualisation des moyens pour une action durable et efficace est aujourd'hui plus qu'une option, c'est une obligation.

Il est essentiel, dans ce type de dynamiques, de mettre en évidence le rôle de « moteur du réseau »¹⁶. Dans ce cadre, il s'agit de s'atteler à remplir trois fonctions :

- ✓ aider à la définition du projet ;
- ✓ soutenir l'intégration de la promotion de la santé au sein du réseau ;
- ✓ assumer rôle d'animateur/facilitateur.

Dans le contexte de la PISESEM, même si les CLPS tentent de jouer à la fois le rôle de « partenaire au même titre que les autres membres du réseau » et celui de « moteur du réseau », les participants les reconnaissent unanimement légitimes dans ce second rôle. Certains participants à l'évaluation demandent même que les CLPS affirment plus fermement ce rôle en affectant officiellement un (des) membre(s) de leurs équipes à la gestion de la plate-forme.

En bref, le bilan de cette plate-forme pourrait se résumer comme suit ; en tant que programme de promotion de la santé, le principe d'intersectorialité et l'approche locale la rendent innovante et nécessaire, la dynamique partenariale et la structure de fonctionnement, efficace, productive et indispensable.

16 Au cœur du travail en réseau en promotion de la santé (1^{ère} partie), dans Education Santé, n°310, avril 2015, pp. 10 -12

Centre Local de Promotion Santé de Charleroi-Thuin, ULB/IGEAT - Unité de développement Territorial et Local . (2006).

Compte-rendu de la matinée de rencontres du 07 juin 2006 : «Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental?». Récupéré sur http://www.clpsct.org/files/matinée_rencontre_07_06.pdf

Clavier C., Gagnon F. (2013). L'action intersectorielle en santé publique ou lorsque les institutions, les intérêts et les idées entrent en jeu.

La Revue de l'innovation : La Revue de l'innovation dans le secteur public, 18(2), Article 2.

Deries B. (2010). La santé communautaire dans la question urbaine : genèse d'une catégorie innovante de l'action publique : Repenser l'action publique locale par la santé communautaire.

Récupéré sur Revues sociologiques TEF ULB: www.ulb.ac.be/socio/tef/revues/Revue2010.Deries.pdf

Espace Régional de Santé Publique Rhône-Alpes . (2008).

L'Evaluation en 9 étapes - Document pratique pour l'évaluation des actions santé et social . Récupéré sur http://www.ersp.org/evaluation/pdf/eval_9_etapes_08.pdf

Fédération des maisons médicales, Santé Communauté Participation, Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin . (2013).

Action communautaire en santé : un outil pour la pratique . Bruxelles .

Fontaine D., Beyragued L., Miachon, C. (2004).

Référentiel commun en évaluation des actions et programmes santé et social. Lyon: ERSP.

Instance Régionale d'éducation et de promotion santé - Lorraine. (2011, Octobre).

Evaluez vos actions en éducation et promotion santé - Guide d'accompagnement à l'évaluation de vos projets. Récupéré sur <http://www.ireps-lorraine.com/images/stories/publications/guide-evaluation-vf.pdf>

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé . (2005, Avril).

Dossier documentaire : Evaluation, mode d'emploi . Récupéré sur <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/885.pdf>

Karâa M., Morana J. (2011).

Théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers et traçabilité : application au secteur de la datte tunisienne. Récupéré sur http://www.logistique-management.com/document/pdf/article/19_1_2106.pdf

Lacaze P. (2010). L'innovation malgré nous ? La contagion des idées .

HEC Paris : Observatoire du management alternatif .

Monographies du Centre québécois collaborateur de l'OMS pour le développement des Villes et Villages en santé . (2007).

Une trousse pratique d'évaluation (préparée par le Groupe de travail sur l'Evaluation participative des villes et villages en santé)[monographie n°12]. Québec : Centre québécois collaborateur de l'OMS pour le développement des Villes et Villages en santé.

Simard P. (2005). Perspectives pour une évaluation participative des Villes et Villages en Santé.

Récupéré sur Institut National de santé publique du Québec : <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/418-EvaluationParticipativeVVS.pdf>

The Health Communication Unit . (2002). Evaluation des programmes de promotion de la santé.

Toronto : Centre for Health Promotion - Université de Toronto .

Union internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé pour la Commission Européenne . (2000).

L'efficacité de la promotion santé - Agir sur la santé publique dans une nouvelle Europe (Partie II : Données probantes). Bruxelles - Luxembourg : ECSC-EC-EAEC .

White D., Jobin L., McCann D., Morin P. (2002). Pour sortir des sentiers battus. L'action intersectorielle locale en santé mentale.

Québec : Les Publications du Québec.

World Health Organization . (2010). Adelaide statement on health in all policies : moving towards a shared governance for health and well-being.

Récupéré sur World Health Organization : http://www.who.int/social_determinants/hiap_statement_who_sa_final.pdf

Définition

« *La plate-forme se veut [être] un lieu privilégié de rencontres, d'échanges et d'initiatives pour les personnes et les organisations issues de tous les secteurs qui souhaitent contribuer au bien-être et à la qualité de vie dans une logique partenariale et participative.* » Son objet, défini collectivement par les partenaires est de « contribuer au développement du bien-être et de la qualité de vie des habitants du sud de l'entre Sambre et Meuse par une démarche intersectorielle dans une perspective de cohésion sociale, de développement local durable ». Il s'agit donc d'une association de fait entre différents acteurs issus de secteurs divers réunis dans le but de mettre en place des initiatives, des projets, des réflexions qui contribuent au bien-être et à la qualité de vie des habitants du territoire du Sud de l'Entre Sambre et Meuse (voir la section « Territoire couvert » ci-dessous).

La plate-forme intersectorielle, une convention entre partenaires

Afin de déterminer le cadre de travail de cette plate-forme et de préciser ce que la participation à la plate-forme impliquait, les partenaires de la PISESEM ont établi un document appelé **Charte d'engagement** dans lequel objet, mandat et engagement sont explicités. La validité de cette charte d'engagement a été fixée à trois ans, délai à partir duquel une révision dudit document est périodiquement réalisée. Plus concrètement, dans l'actuelle charte :

✓ les **objectifs fixés** sont énoncés comme suit :

1. **Identifier et fédérer les acteurs locaux (personnes et organisations) intéressés par le projet de la plate-forme,**
2. **Capitaliser, partager et valoriser les informations relatives aux diagnostics réalisés dans les différents secteurs pour développer une vision prospective du territoire,**
3. **Faire émerger et encourager les idées et projets touchant à l'objet de la plate-forme,**
4. **Valoriser les réalisations (un effet « caisse de résonance » : visibilité et reconnaissance à plus grande échelle, meilleure diffusion de l'information, association positive à une démarche symbolisant le dynamisme, la collaboration et la mobilisation d'un territoire...),**
5. **Interpeller et mobiliser, au-delà du territoire, les acteurs qui influencent son développement,**

✓ les **moyens utilisés** sont définis comme suit :

1. **Mise en commun des ressources, des connaissances et de l'expertise de chaque secteur,**
2. **Connexion entre réseaux, via l'appartenance des membres de la plate-forme à différents réseaux existants,**
3. **Mise en place d'initiatives de mobilisation et d'information (site Internet, journées de réflexion, groupes de travail...),**
4. **Maillage des institutions avec une capacité de réaction et de mobilisation,**

Annexe : Plate-forme intersectorielle du Sud Entre Sambre et Meuse : définition et historique d'un dispositif pas comme les autres !

- ✓ La **structure de fonctionnement** est établie en déterminant deux types d'engagement qui peuvent être cumulés:

Comité de pilotage : Il s'agit ici dans ce cas de partager une vision collective du territoire, de définir les lignes directrices et les priorités et de soutenir les actions de la plate-forme. Dans sa composition, ce comité d'orientation stratégique veille à assurer une diversité des secteurs d'activités représentés en son sein. Il se réunit quatre fois par an.

Groupes de travail : S'engager à ce niveau-là implique d'organiser les événements thématiques, de réaliser les actions concrètes, de mobiliser les ressources locales, de rechercher des subventions... en relation avec les priorités identifiées collectivement. Les groupes de travail définissent en interne le rythme de travail à adopter. Ce niveau implique de reconnaître et de travailler dans la philosophie du cadre de travail défini par la présente charte.

- ✓ Le **territoire couvert** a évolué au fil des ans ; s'il se limitait initialement aux cinq communes que sont **Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Chimay, Momignies**, il s'est étendu depuis avec l'ajout des sept communes de **Couvin, Viroinval, Doische, Cerfontaine, Florennes, Philippeville et Walcourt**. La définition de ce territoire se justifie par le fait qu'il s'agit d'un « *territoire cohérent "vécu" qui partage des "convergences de réalités" sur le plan de la mobilité, sur le plan scolaire, sur le plan de l'accès à l'emploi, sur le plan de l'accès aux soins,...* ».

Un moteur de projets

Les thématiques abordées au sein de la plate-forme se rapportent aux déterminants de la santé. Elles sont aujourd'hui au nombre de trois : **l'insertion socio-professionnelle, le logement et la mobilité**. Des groupes de travail se sont formés sur ces thématiques et c'est à ce niveau-là que les actions concrètes sont mises en place.

Conjointement à l'action de ces trois groupes de travail, la plate-forme a mis en place de nombreuses autres initiatives destinées à renforcer la dynamique partenariale sur le territoire ESEM :

✓ **Matinées de rencontres:**

L'objectif de ces matinées de rencontres est de rassembler le plus d'acteurs possible autour d'une même réflexion et afin d'en dégager des pistes d'actions (espace d'échanges spécialisés, projets concrets, mise en commun des bonnes pratiques, etc.).

7 juin 2006 :

Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ? »

2 février 2007 :

« Internet, un outil au service de la qualité de vie ? Matinée d'échange sur la création d'une plate-forme d'échange multisectorielle sur le territoire de la botte du Hainaut »

30 septembre 2008 :

« Portrait socio-démographique du sud de l'entre Sambre et Meuse : des chiffres pour l'action »

22 septembre 2009 :

« La mobilité : d'un constat vers une recherche de solutions pour le sud de l'entre Sambre et Meuse »

21 septembre 2010 :

« La mobilité au sud de l'Entre Sambre et Meuse : projets et perspectives »

17 octobre 2011 :

« La qualité de vie au sud Entre Sambre et Meuse : l'intersectorialité, un outil au service des élus communaux »

29 février 2012, 19 septembre 2012 et 17 septembre 2013 :

trois rencontres dans le cadre de la réalisation du « Schéma d'accessibilité et de mobilité du Sud de l'Entre Sambre et Meuse (Etude SESSAM) »

9 mai 2014 :

« L'emploi dans tous ses états : constats, enjeux et perspectives »

✓ **Profils locaux de santé¹⁷ :**

Il s'agit d'un état des lieux de différents indicateurs de certains déterminants de la santé pour chaque commune du territoire. Ces données, destinées tant à interpeller les pouvoirs publics qu'à orienter les actions des professionnels, sont accessibles sur le site web de la plate-forme.

✓ **Site web¹⁸ :**

Outil de communication choisi par les partenaires de la plate-forme pour sa forme la plus adaptée aux objectifs, la mise en place du site web a constitué un projet à part entière. Ce dernier a compris les diverses étapes qu'ont été l'établissement d'un cahier des charges, la recherche de subventions, la création ainsi que la mise en ligne.

17 <http://www.plateforme-esem.be/profils.php> (consulté le 02 février 2015)

18 <http://www.plateforme-esem.be/> (consulté le 20 décembre 2014)

